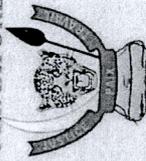


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 223/2024

A L'ENTREPRISE ECLAT SERVICES "EK".

Après avoir reçu le contrat du marché n° 021/CMKA/AON/CGPMP/DAO/T/2023, conclu avec la Province du Lualaba/Commune de Manika, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent trois mille cinq cent (USD 103 500) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept cent vingt-quatre (USD 724), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 30/10/2024.

Directeur Administratif et Financier



Scéau de l'Etablissement

M. KEMBE MBAYI  
Directeur Général